En **France**, chaque été les **noyades** sont responsables d'environ **500 décès accidentels** qui concernent tous les âges de la vie.

Cette année, l'Institut de veille sanitaire (InVS) lance une nouvelle enquête sur les noyades, en collaboration avec la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur.

A l'instar des années précédentes, l'enquête ***"NOYADES 2012"*** s'étend sur toute la période estivale, du 1er juin au 30 septembre 2012. Son objectif est de recueillir et d'analyser les noyades survenues en France métropolitaine et dans les DOM-TOM, afin de guider les actions de prévention et de réglementation. L'enquête recense le nombre de noyés en tous lieux, décrit le profil des victimes et leur devenir, et renseigne sur les circonstances de survenue des noyades.

Cette enquête s'appuie sur un recueil d'informations, *via* un questionnaire disponible sur le site internet de l'InVS. Toutes les personnes ou organismes impliqués dans la prise en charge des secours participent au recueil des informations : sapeurs-pompiers, services d'urgence et de réanimation, maîtres nageurs sauveteurs, centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, société nationale de sauvetage en mer, gendarmes, policiers, brigade fluviale, compagnies républicaines de sécurité, etc.

Pour rappel, l' enquête sur les noyades réalisée en 2009 dénombrait 1 366 noyades accidentelles, dont 462 (34 %) ont été suivies d'un décès : 14 % de ces noyades concernaient des enfants de moins de 6 ans (197 noyades dont 39 décès) et 41 % concernaient des adultes de plus de 45 ans (566, dont 257 décès). La majorité des noyades étaient survenues en mer (781 dont 187 décès).

L'InVS publiera des résultats intermédiaires au cours de l'été et les résultats finaux au décours de l'enquête.